



Procès-verbal de L'Assemblée Bourgeoisiale de Conthey du 16 décembre 2025

Présidence :

M. Christophe Germanier

Présences :

17 personnes

Excusés : Stéphanie Germanier et Didier Berthouzoz

Ordre du jour :

1. Lecture et approbation du procès-verbal de la dernière Assemblée
2. Approbation de l'engagement du montant de CHF 250'000.- ayant trait au réaménagement du site de la Tour Lombarde
3. Budget 2026 de la Bourgeoisie
 - 3.1 Présentation du budget 2026 de la Bourgeoisie
 - 3.2 Rapport de la Commission bourgeoisiale
 - 3.3 Approbation du budget 2026
4. Constitution de la Commission bourgeoisiale
5. Divers

A 18h45, en présence de 17 personnes, le Président ouvre l'Assemblée et donne lecture de l'ordre du jour. Il salue plus particulièrement les membres de la Commission bourgeoise, les représentants de l'Exécutif et les collaborateurs de l'Administration.

M. Valentin Quennoz, Rapporteur de la Commission bourgeoise, est désigné comme scrutateur de la présente séance.

Le Président informe l'Assemblée qu'après vérification, l'ensemble des bourgeois présents disposent du droit de vote en Assemblée bourgeoise, y compris les membres du Conseil bourgeois ainsi que ceux de la Commission bourgeoise.

1. Lecture du procès-verbal de la dernière assemblée

Le procès-verbal de l'Assemblée bourgeoise du 16 juin 2025 n'appelle aucune remarque et est approuvé à l'unanimité.

2. Approbation de l'engagement du montant de CHF 250'000.- ayant trait au réaménagement du site de la Tour Lombarde

Le Président rappelle la chronologie relative à cet objet.

Il rappelle que, dès lors que les montants dépassent 5 % des recettes, ceux-ci doivent être approuvés par l'Assemblée. C'est dans ce cadre qu'est soumise, ce soir à l'approbation de l'Assemblée une demande de crédit budgétaire de CHF 250'000.-. Ce montant figure au patrimoine financier et fera l'objet d'une écriture comptable prévue ultérieurement lors de l'approbation du budget.

La suite du processus comprendra notamment la mise à l'enquête, les appels d'offres, puis la présentation d'une demande de crédit d'engagement pour la réalisation du projet. Celui-ci ne sera pas exécuté sur une seule année, mais s'échelonnera sur environ six ans, de 2026 à 2032, en plusieurs étapes. La volonté du Conseil bourgeois est de présenter l'ensemble du projet au moyen d'une seule demande de crédit d'engagement. Il précise que les CHF 250'000.- sollicités correspondent aux phases SIA 32 et 33.

La Commission bourgeoise souhaite disposer de précisions complémentaires à ce sujet et propose de différer la demande de crédit budgétaire.

Le Conseiller bourgeois Philippe Germanier ajoute que, préalablement à ces démarches, un important travail préparatoire a été mené par un groupe de travail réunissant des représentants des sociétés culturelles, sportives et touristiques, afin de recueillir leurs attentes concernant le site. Des échanges ont également eu lieu avec l'architecte cantonal. Cette préparation approfondie fait suite aux besoins exprimés par les utilisateurs du site.

Le Conseiller bourgeois Gautier Moulin précise qu'il n'est pas favorable à la demande de la Commission bourgeoise visant à reporter cette décision à la prochaine Assemblée afin de poursuivre l'étude du dossier, un tel report entraînant un retard du projet.

Le Conseiller bourgeois Damien Fumeaux indique que la Commission bourgeoise a eu accès à l'ensemble des pièces du dossier et que le projet a été présenté dans le cadre de l'examen du budget. Il précise que, lorsqu'il siégeait lui-même au sein de la Commission bourgeoise, le projet était identique à celui présenté ce soir.

Le Conseil bourgeois demande l'approbation de la demande de crédit budgétaire de CHF 250'000.-

L'Assemblée procède au vote et approuve la demande de crédit budgétaire de CHF 250'000.- par 11 voix pour, 5 voix contre et 1 abstention.

Le Président remercie l'Assemblée pour cette validation.

3. Budget 2026 de la Bourgeoisie

3.1. Présentation du budget 2026 de la Bourgeoisie

Le Conseiller bourgeoisial Gautier Moulin présente le budget 2026 de la Bourgeoisie. Il indique qu'il s'agit d'un budget maîtrisé et qu'aucun investissement n'est prévu au patrimoine administratif.

Avec un total de revenus financiers de **CHF 1'410'800** et un total de charges financières de **CHF 1'357'300**, le compte de résultat présente une marge d'autofinancement de **CHF 53'500**. Après comptabilisation des amortissements pour **CHF 27'700**, le compte de résultat présente un excédent de revenu de **CHF 25'800**. En comparaison, le budget 2025 prévoyait un excédent de revenu de **CHF 74'600**.

Le budget 2026 ne prévoit pas d'investissement du patrimoine administratif. Les investissements du patrimoine financier se montent à **CHF 250'000** pour 2026.

La fortune qui s'élève à **CHF 1'238'154** au 31.12.2024 se montera à **CHF 1'338'554** au 31.12.2026 selon les prévisions budgétaires. Par rapport au compte 2024, la fortune affiche une augmentation de **CHF 100'400**.

Ainsi, la fortune de la Bourgeoisie, estimée à **CHF 1'312'754** au 31.12.2025, devrait s'élever à CHF 1'338'554 au 31.12.2026 en fonction des prévisions budgétaires 2025 et 2026.

Le Président précise que ce budget 2026 s'inscrit dans la continuité des exercices précédents.

Par conséquent, au vu de ce qui précède, le Conseil bourgeoisial demande l'approbation du budget 2026.

3.2. Rapport de la Commission bourgeoisiale

Le Président, M. Guillaume Papilloud, et le Rapporteur, M. Valentin Quennoz, donnent lecture du rapport de la Commission.

La conclusion du rapport relève qu'après une analyse complète du budget et à la suite des explications fournies par les intervenants, la Commission accepte le budget 2026. Elle souhaite toutefois l'amender en ce qui concerne le crédit budgétaire précité.

Les membres de la Commission proposent de se réunir à nouveau en début d'année afin de prendre pleinement connaissance du projet avant de se prononcer définitivement sur ce crédit.

La Commission demande en outre au Conseil bourgeoisial que soit étudiée la création d'un site distinct pour la Sylviculture sur le même modèle que celui de la Tour Lombarde, ceci afin de rendre plus accessible au public les services offerts par le service forestier et bien marquer sa distinction des autres services techniques car ne relevant que de la bourgeoisie.

Enfin, afin de pouvoir se prononcer sur certains points en suspens, la Commission souhaite obtenir dans les meilleurs délais les informations suivantes :

- Liste des bourgeois
- Liste des propriétés et terrains de la bourgeoisie
- Détail des parcelles concernant les surfaces imperméables
- Etat des locations de terrains avec les informations suivantes :
 - Montant des loyers avec prix au m2
 - Dates de renouvellement des locations
 - Locataires et Nature du terrain (si possible)
 - Montant de la participation à la taxe sur les eaux pour les terrains concernés

3.3. Approbation du budget 2026

L'Assemblée approuve le budget de la Bourgeoisie pour l'année 2026, à l'unanimité des personnes présentes.

Le Président adresse ses remerciements à l'Assemblée.

4. Constitution de la Commission bourgeoisiale

Le Président du Conseil bourgeoisial informe l'Assemblée du changement de présidence au sein de la Commission bourgeoisiale.

Il présente la composition actuelle des membres de la Commission :

- Papilloud Guillaume : Président
- Quennoz Valentin : Rapporteur
- Berthoud Joël : Membre
- Berthouzoz Didier : Membre
- Ruchat Sabrina : Membre
- Udry Cédric : Membre
- Vergères Jean-Daniel : Membre

Il remercie les membres de la Commission bourgeoisiale pour leur engagement.

5. Divers

Le Président prend note de la demande de la Commission bourgeoisiale concernant le MEP de la Tour Lombarde et indique que ce point sera prévu pour une séance en janvier afin d'être présenté à la Commission.

Le Conseiller bourgeoisial Gautier Moulin précise que, concernant les demandes de la Commission, un certain nombre de points est déjà prêt. En revanche, pour ce qui touche aux terrains bourgeoisiaux, l'attribution est en cours. Une fois la liste complète et détaillée des différentes parcelles établie, celle-ci sera transmise en temps utile à la Commission bourgeoisiale.

Aucune question n'étant formulée à ce sujet, et aucun nouveau point n'étant évoqué, le Président remercie toutes les personnes présentes et leur transmet, de la part de l'ensemble du Conseil bourgeoisial, ses meilleurs vœux pour la nouvelle année.

La parole n'étant plus demandée, la séance est levée à 19h15.

La prochaine Assemblée bourgeoisiale aura lieu le 23 juin 2026.

Conthey, le 16 décembre 2025

Le Président : Christophe Germanier
Secrétaire : Laure Heger



La

Handwritten signature